

LA RÉUNION BOULANGISTE D'ANGOULÊME ARRESTATION

DE MM. LAQUERRE, LAISANT ET DEROUËLÈ

Voici de nouveaux détails sur ces arrestations que nous avons annoncées hier :

Angoulême, 9 juin. — MM. Laquerre, Laisant, Derouëlè et Richard, sont arrivés dans la matinée en voiture devant l'hôtel du Palais : un rassemblement considérable s'y trouvait et avait une attitude très bruyante. M. Derouëlè, debout dans la voiture, dit au public : « Ne criez pas : Vive la République ! car on vous arrêterait, criez tous : Vive les voleurs ! et on ne vous dira rien. »

Le commissaire central, étant intervenu, fut pris au collet par M. Derouëlè ; celui-ci fut immédiatement arrêté, ainsi que M. Laisant, qui essaya de l'arracher aux agents ; MM. Laquerre et Richard, qui protestaient violemment, ont été également arrêtés.

Tous quatre furent enfermés dans l'appartement du directeur de la prison.

Le procureur de la République a procédé aussitôt à un commencement d'enquête. Pendant ce temps, les manifestations continuaient en ville. Pour éviter tout désordre, la police interdit l'accès de la salle où devait avoir lieu le banquet.

Dans la soirée on offrit aux personnes arrêtées de les relaxer si elles s'engageaient à ne pas encourager les manifestations ; celles-ci refusèrent et ont renoncé à faire la conférence annoncée.

25 arrestations ont été opérées dans la journée.

(Havas.)

La Presse publie les dépêches suivantes : « Angoulême, 10 juin, 2 heures. — La réunion a lieu quand même ; des délégués des comités des villes voisines y assistent. »

« Le colonel Meyret stigmatisa les actes du gouvernement et protesta contre les arrestations arbitraires de Georges Laquerre, Laisant, Derouëlè et vingt autres citoyens. »

« Un ordre du jour blâmant les procédés iniques du gouvernement, et en appelant à la France entière, est voté d'acclamation. »

« Autour de la salle de réunion, on voit des postes d'artillerie et de soldats de ligne ; autour de la prison, on a massé trois compagnies de 107^e de ligne. »

« Les rues sont gardées par des piquets d'infanterie dirigés par le commissaire du deuxième canton ; la gare et l'état-major sont occupés militairement. »

« Des patrouilles à cheval parcourent la ville en tous sens ; la mairie et la préfecture sont gardées par de doubles postes ; l'hôtel du palais est occupé par les soldats et la police de sûreté. »

« Une indignation générale règne dans toute la population. »

« La coupe d'amertume est-elle suffisamment pleine et ne déborde-t-elle même pas un peu ? »

On lit encore dans la Presse : « La première dépêche nous annonçant l'arrestation de notre directeur, envoyée d'Angoulême à midi 25, ne nous est parvenue qu'à 8 h. 45 du soir. »

« Ces télégrammes ont d'abord été arrêtés à Angoulême par le préfet de la Charente, puis à Paris par le ministre Constans. »

« Ce n'est qu'après une sorte de conseil des ministres qu'il a été décidé que ces télégrammes seraient livrés. »

« Inutile de commenter. »

Le Gaulois et la Presse protestent contre les provocations du gouvernement à l'adresse du parti national. Le Citron quoique dissident se joint à ces protestations.

L'IMPRESSION A PARIS

Paris, 10 juin. — On lit dans la Presse :

« La plus vive émotion n'a cessé de régner hier au ministère de l'intérieur ; les estafettes, sans interruptions, circulaient entre la place Beauvau et la préfecture de police. »

« Il y avait affluence de députés opportunistes au ministère de l'intérieur ; la majorité n'hésitait pas à blâmer ce qui venait de se passer dans la Charente. »

« Nombre de députés appartenant à la majorité se montraient convaincus que le gouvernement venait de commettre une faute nouvelle et de s'aliéner, plus encore, l'opinion publique. »

« En revanche, les évergètes prêts à applaudir à toutes les mesures de violence, ceux qu'on appelle justement les « souteneurs de la politique de casse-cou », ne cachaient point leur joie bruyante de voir le ministère Tirard s'engager de plus en plus dans la politique de répression. »

« MM. Laquerre, Laisant et Derouëlè, qui devaient faire aujourd'hui une conférence à Ruelle (Charente), sont naturellement empêchés de s'y rendre. »

« M. Le Hérisé a fait, à un rédacteur du Gil-Blas, la déclaration suivante : — Au demeurant, nous pouvons nous féliciter de cette journée, dont les résultats seront profitables au parti national ; on disait que l'oubli allait se faire, que le boulangisme était fini : eh bien ! ce sont nos adversaires qui se chargent, en nous frappant, et que son parti, dans les départements, compte encore des adhérents. »

Toujours détenus

Paris, 10 juin. — A deux heures, chez M. Laquerre, une dépêche de lui est arrivée disant : « Je suis toujours prisonnier. »

Le Temps dit que les personnes arrêtées à Angoulême seront probablement relaxées aujourd'hui. Pierre Richard a été remis en liberté vers une heure.

Une lettre de M. Vergoin

On lit dans la Cocarde :

Notre directeur a reçu ce matin la lettre suivante :

« Mon cher Le Hérisé, »

« Je lis seulement ce matin le récit de l'attentat commis hier sur nos amis. »

« Veuillez ajouter mon nom à celui des signataires »

« seil d'Etat, sans les autorisations prescrites par les lois de l'Etat, ou qui, hors les cas de flagrant délit ou de clamour publique, auront, sans les mêmes autorisations, donné ou signé l'ordre ou le mandat de saisir ou arrêter un ou plusieurs ministres, membres du Sénat, de la Chambre des députés ou du Conseil d'Etat. »

« Nous avions donc raison de dire que la révolution, à l'heure prochaine ou fonctionniera dans ce pays un gouvernement régulier, n'est pas la seule peine qui attend les fonctionnaires rebelles à la loi. »

« Recevez, monsieur le procureur, nos salutations. »

Signé : G. LAQUERRE, député de Vancluse, A. LAISANT, député de la Seine, Prison d'Angoulême, le 9 juin 1889. A Monsieur Faye-Tabiti, procureur de la République, à Angoulême.

Monsieur le procureur de la République, Au nom de la liberté individuelle, indignement violée dans notre personne, dans la personne de dix-huit citoyens français arrêtés, comme nous, sans aucun délit légalement qualifié, conduits comme nous dans la prison d'Angoulême, sans aucun mandat légalement décerné ; détenus comme nous depuis douze heures par simple mesure administrative,

Nous avons l'honneur de déposer entre vos mains plainte contre M. le préfet de la Charente ou tout autre agent du pouvoir central directement responsable, convaincus qu'il n'y a en France qu'un seul Quésnay de Beaupaire et que tous les Constans du monde ne sauraient prévaloir contre la loi.

Nous comptons sur votre intervention, M. le procureur de la République, pour faire justice de l'acte tyrannique dont nous sommes victimes.

Agréé, M. le Procureur, l'assurance de votre parfaite considération.

Signé : PAUL DEROUËLÈ, PIERRE RICHARD.

CHRONIQUE HORTICOLE

Cause hebdomadaire

Les corbeilles de fleurs dans les jardins

En ce moment, les jardiniers sont occupés à terminer la plantation des massifs et corbeilles qui doivent égayer de leurs fleurs les pelouses et les pourours des jardins pendant l'été, car il n'est pas de véritable jardin sans fleurs, soit qu'elles soient réunies en groupes, soit distribuées dans les bordures des massifs d'arbres et arbustes ; la note vive qu'elles forment sur la sombre verdure, nous parfums sont recherchés de tous.

La forme ovale ou elliptique est la plus ordinairement employée, elle est préférable à toutes les autres. Les dimensions doivent varier selon l'étendue du terrain. Dans les grands parcs elles peuvent mesurer de 10 à 12 m. sur le grand axe et de 4 à 5 sur le petit, tandis que dans les petits jardins elles ne doivent avoir que 5 ou 6 m. Leur surface doit être bombée légèrement pour aider à l'effet produit par les fleurs. Elles seront groupées autant que possible près des habitations et non dans les parties éloignées du parc.

ainsi que sa femme, sa fille, et un autre garçon de ferme.

L'apothéose de Giordano Bruno

On inaugurerait, dimanche, à Rome, en face du Vatican, la statue élevée par les francs-maçons et les libres-penseurs à Giordano Bruno, moine renégat.

La foule était énorme. L'ordre a été parfait. Six mille associations étaient représentées avec près de deux mille bannières et une centaine de musiques.

Les députations des francs-maçons de France, d'Allemagne, de Belgique, des Etats-Unis, d'Autriche-Hongrie, de Danemark, etc., marchaient péle-mêle avec celle des francs-maçons italiens. Les députations des universités comprenaient environ 2,000 étudiants.

Le comité promoteur a remis le monument au maire de Rome, qui a prononcé un discours.

Le maire de Nola et ensuite le député Rovio ont pris la parole.

Paris, 10 juin. — Le Figaro publie la dépêche suivante :

Rome, 9 juin. — Pendant la journée, le pape a reçu une grande quantité de télégrammes, de toutes les parties du monde, lui apportant des paroles de consolation.

Plusieurs membres du patricat romain et des personnages appartenant à la cour pontificale ont passé la journée au Vatican.

Contrairement aux bruits qui ont couru, la basilique de St-Pierre n'a pas été fermée et j'en ai vu sortir un garibaldien en chemise rouge.

Ce soir, séparément, le corps diplomatique est allé visiter le pape.

Conclusion : qui est le plus content de la journée ? c'est le parti anarchiste et socialiste, qui a pu impunément prononcer à travers les rues de la ville bannières noires et rouges ; il serait trop exigeant s'il en demandait davantage.

Incendie d'une caserne de gendarmerie

Pont-Audemer, 10 juin. Le feu a détruit cette nuit la caserne de gendarmerie de Renfeur. La caisse de la mobilisation et les armes ont été sauvées. Les gendarmes ont perdu une partie de leur mobilier. — Les dégâts sont évalués à 60,000 francs.

Deux gendarmes n'étaient pas assurés.

Le crime d'Albert Bridgè. — Nouveaux débris humains

London, 10 juin. — De nouveaux débris humains ont été trouvés hier près de la Tamise.

On croit maintenant que la femme assassinée avait récemment mis au monde un enfant, car samedi dans l'après-midi un policeman a trouvé dans le fleuve le cadavre d'un enfant nouveau-né.

D'après les constatations médicales, cet enfant, appartenant au sexe féminin, était âgé de quatre jours, et aurait séjourné environ huit jours sous l'eau.

Le corps était enveloppé dans de la flanelle noire attachée avec de la ficelle.

La fête fédérale de gymnastique

Le concours a continué lundi, dès l'aube.

A une heure et demie a eu lieu la présentation des sociétés au Conseil municipal de Paris, devant l'Hôtel-de-Ville. Le défilé a duré une heure. La colonne s'est remise en marche à trois heures pour Vincennes, où elle a défilé devant le ministre de

Cependant, celle-ci entendant du bruit dans sa chambre, ouvrit les yeux et aperçut Lalo.

Elle lui demanda : « Qu'est-ce que vous voulez ? » L'ouvrier s'approcha encore plus près, et lui asséna un violent coup de sa barre de fer, il lui dit simplement « Tiens... »

Le sang jaillit avec abondance. Lalo lança un second coup, moins fort pourtant que le premier. Mme Vandendaele qui est très forte, eut encore le courage et la présence d'esprit de saisir les mains du meurtrier, et de crier par trois fois : « Au secours ! »

Lalo allait continuer à frapper, mais sa propreté, malgré sa grande faiblesse produite par le sang qui s'échappait avec abondance de ses blessures, courut dans une pièce voisine, dont la fenêtre ouverte donnait sur l'estaminet de M. Glorieux et appela encore à son aide.

M. Glorieux entendit les cris de la victime, et prenant à peine le temps de passer un pantalon, il accourut au secours de sa voisine.

Le meurtrier affolé par le bruit qu'il entendait abandonna alors son arme, et s'enfuit en chemise dans la rue.

Ce fut là qu'on l'arrêta. Détail typique : Il a été conduit au poste dans cette tenue plus que sommaire, et ce n'est qu'une heure après qu'on lui fit chercher son pantalon et ses chaussures.

M. Denig, médecin, rue de Lanouy, ne tarda pas à venir et donna les premiers soins à Mme Vandendaele ; ses blessures sont heureusement sans gravité, la barre de fer n'a pas perforé la boîte osseuse, et bien que la victime ait perdu beaucoup de sang, elle en sera quitte pour une quinzaine de jours de repos.

Quant au meurtrier, il n'a pas voulu donner le motif de sa tentative d'assassinat.

Il est probable que l'enquête nous dira exactement la vérité.

La rixe de la rue de la Makellerie.

Nous avons raconté hier que les agents de police prétendaient avoir déclaré très haut leur qualité, avant que les soldats et leurs amis se soient rûs sur eux.

La version des témoins est différente. D'après eux, les agents, sans se faire connaître, auraient tiré immédiatement sur la bande. L'un des militaires, Broux, se sentant atteint se rua sur eux, mais les agents s'échappèrent des mains de leur agresseur après avoir reçu quelques coups de poing et auraient poursuivi les militaires jusque la maison de M. Dupont, médecin au Blanc-Sec, en déchargeant chacun six balles de revolver.

Le bruit courait hier lundi avec persistance que le soldat Désiré Decourcelles était mort à neuf heures. Sur le récit d'une personne digne de foi, nous avons enregistré cette nouvelle qui est prématurée.

Désiré Decourcelles est grièvement atteint. Il n'a reçu qu'une balle, mais celle-ci est entrée dans le ventre par le flanc gauche, et s'étant logée dans les intestins, elle n'a pu être extraite. Son état est excessivement grave, et une issue fatale est à craindre d'un moment à l'autre.

Le drame de la rue Daubenton.

De nouvelles indications ont été données à la police qui pourrait bien, cette fois, être sur la boue

Un jubilé. — Lundi matin, à dix heures, a été dite, en l'église Saint-Martin, une messe en l'honneur de M. Augustin Delbart, fondateur de la société de secours mutuels Saint-Vital, société fondée depuis 1821.

Tous les sociétaires s'étaient rendus à l'église pour la cérémonie, et l'issue de laquelle, le cortège s'est rendu rue d'Inkermann où un banquet a été offert au jubilaire.

Les sapeurs-pompiers ont assisté en corps lundi, à St-Martin, à un obit célébré pour leurs membres défunts. Ils sont ensuite allés déposer des couronnes sur leurs tombes.

L'après-midi a eu lieu le tir traditionnel. En voici les résultats :

1^{er} prix, 3 convertis à 30 fr. 60 fr. à Fried ; 2^e, 1 pendule marbre, 48 fr., Gustave Willems ; 3^e, 1 régulateur 40 fr., Morin ; 4^e, 6 cuillers à café argent, 30 fr., Ducoulombier ; 5^e, un service à découper, 30 fr., Eugène Deman ; 6^e, une montre, 10 fr., Watteau ; 7^e, un réveil, 10 fr., Hubert ; 8^e, un porte-cigare, Glarisse ; 9^e, un pipe, 5 fr., Lemay ; 10^e surprise, Dessouck ; 3^e surprise, Castelain.

Un accident au pont du Calvaire.

Lundi soir, vers 5 h. 1/2, quelques gamins jouaient au pont du Calvaire avec des wagonnets ; lorsque l'un d'eux nommé Gustave Landhui, âgé de onze ans, demeurant cour Baas, rue des Longues-Haies, 18, tomba sous l'un des wagonnets qui lui écrasa l'extrémité du pied gauche.

M. Cornille, conservateur du cimetière, accourut aux cris de l'enfant, et le transporta chez M. Duforest, cabaretier près du pont, se mit en devoir de lui faire un pansement sommaire. A la vue du sang qui coulait du pied du petit Gustave Landhui, un des enfants qui assistait au pansement, s'évanouit, et M. Cornille, se porta également au secours de l'enfant et ne tarda pas à le faire revenir à lui.

Puis il termina le pansement du petit Gustave et le reconduisit chez ses parents.

On espère n'avoir pas besoin de faire d'amputation au petit imprudent, qui en sera quitte probablement pour un mois d'inaction.

Un accident sur le pont de la Grande-Rue.

Un domestique de ferme, Pierre Bottredume, qui se trouvait sur l'impériale de l'omnibus de M. Chevalier venant d'Herseaux, manqua le pied en descendant et tomba sur le trottoir où il se fit une assez forte contusion à la jambe droite.

Un docteur vint lui donner ses soins. Pierre Bottredume fut reconduit chez son frère à Croix.

Lundi, vers onze heures et demi du soir, Georges B...

...entraîna chez lui, rue des Fabricants, la tête chaude. Une querelle s'éleva presque aussitôt entre les époux et le bruit qu'ils occasionnaient éveilla les voisins qui en se plaignirent à la police. Un rapport a été rédigé à la charge de Georges B...

Une tentative d'assassinat à Leers.

Dans l'avant-dernière nuit, Louis Dubus, fils d'un cafetier de Lys, revenant à 2 heures du matin avec plusieurs de ses amis du festival de Leers.